

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 13 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 13 avril à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mercredi 7 avril 2021 s'est réuni à la Salle Polyvalente de Villeneuve de Rivière sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués en
exercice : 52

Délégués présents
avec voix
délibérative : 42

Quorum atteint

Votes pour : 42
contre : 0
abstentions : 0

Délégués titulaires présents : 28 (avec le Président)

CC Cagire Garonne Salat (9)	Michel Claude ABADIE - Jean Claude DOUGNAC Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE Marie Christine LLORENS - Maryse MOURLAN Raymond NOMDEDEU – Corinne ORTET Brigitte SEGARD
CC Cœur et Coteaux du Comminges (11)	Magali GASTO OUSTRIC - Claire VOUGNY Julien LACROIX - Alain BOUBEE - Elisabeth ROUEDE Jean Claude DURROUX - Jean Michel LOSEGO Jean Yves DUCLOS - Yves Pierre BARRAU Michel DE GAULEJAC - Emilie SUBRA
CC Pyrénées Haut-Garonnaises (7)	Alain PUENTE - Michel LADEVEZE Patrick SAULNERON- Bernard DUMAIL Jean Pierre REBONATO – Dominique BERRE Gérard BRILLET

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat	René ERTLEN - Daniel WEISSBERG
CC Cœur et Coteaux du Comminges	Alain FRECHOU - Céline LAURENTIES BARRERE Laure VIGNEAUX – Jean Charles DASQUE Jean François CAZAUX - Pierre SAFORCADA
CC Pyrénées Haut-Garonnaises	John PALACIN

Délégués titulaires présents ayant procuration : 3

CC Cœur et Coteaux du Comminges	Magali GASTO OUSTRIC, pouvoir de Céline LAURENTIES BARRERE Claire VOUGNY, pouvoir de Laure VIGNEAUX Jean Yves DUCLOS, pouvoir de Pierre SAFORCADA
---------------------------------	--

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : 11

CC Cagire Garonne Salat (2)	Dominique PONTICACCIA - Claudette ARJO
CC Cœur et Coteaux du Comminges (8)	Guy LOUBEYRE - Michel DESSENS Virginie NICOLAS Michel AUBERDIAC - Gérald DAMIENS Marie NADALET – Annabelle FAUVERNIER Sébastien DAVAND

Délibération n°2021-02-04

REÇU

13 AVR. 2021

PRÉFECTURE
SAINT-GAUDENS

REÇU

20 AVR. 2021

PRÉFECTURE
SAINT-GAUDENS



CC Pyrénées Haut-Garonnaises (1)

Serge COLLA

Délégués suppléants excusés :

CC Cagire Garonne Salat

Henri GOIZET - Arlette BALLESTER

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Patrick LAGLEIZE

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Monique REY

Délibération n°2021-02-04
Adoption du Budget Primitif 2021

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5722-1 et suivants et L.2121-23,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 relative au plan comptable applicable aux syndicats mixtes, et l'ensemble des arrêtés et circulaires qui l'ont complétée ou modifiée,

Considérant le contexte sanitaire,

Considérant le débat et le rapport d'orientations budgétaires,

Monsieur Le Président propose à l'assemblée d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2021 qui s'équilibre comme suit :

- Section de fonctionnement

DEPENSES	RECETTES
1 037 610,33 €	1 037 610,33 €

- Section d'investissement

DEPENSES	RECETTES
535 903,76 €	535 903,76 €

Le Comité Syndical, entendu l'exposé de Monsieur Le Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1

d'adopter par chapitre, le budget primitif pour l'année 2021 tel que présenté et annexé.

Article 2

d'autoriser Monsieur Le Président à signer tous actes ou documents à intervenir pour mettre en œuvre cette décision.

Pour extrait certifié conforme,
Le président,

13 AVR. 2021



Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : **20 AVR. 2021**
Et publication, affichage ou notification le : **20 AVR. 2021**